

P R O G R A M M E

JEUDI 20 MARS 2008

Maison du Barreau
2-4, rue de Harlay - 75001 Paris

Dix ans après la mise en place de la nouvelle Cour

14 heures-14 heures 30 : Ouverture

Me Christian **CHARRIÈRE-BOURNAZEL**, Bâtonnier du Barreau de Paris
Me Christophe **PETTITI**, Secrétaire général de l'Institut de formation en droits de l'Homme du Barreau de Paris (IFDHBP)
M. Paul **TAVERNIER**, Professeur à l'Université Paris Sud (Paris XI), Directeur du CREDHO

14 heures 30-15 heures 30

- Le rôle croissant du droit international dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme
par Jean-Paul **COSTA**, Président de la Cour européenne des droits de l'Homme

Responsabilité des Etats et responsabilité des Organisations internationales

- L'affaire *Behrami et Behrami c. France et Sarmati c. France, Allemagne et Norvège*

(Décision du 2 mai 2007)

par Emmanuel **DECAUX**, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas, Directeur du CRDH

- Les engagements de la France et sa contribution au développement de la jurisprudence de la Cour depuis 1998
par Paul **TAVERNIER**, Professeur à l'Université Paris Sud (Paris XI), Directeur du CREDHO

15 heures 30-16 heures : Débats

16 heures-16 heures 30 : Pause

16 heures 30-17 heures 30

- Les Français et la langue française à la Cour de Strasbourg depuis 1998
par Pascal **DOURNEAU-JOSETTE**, Chef de division, Cour européenne des droits de l'Homme
- L'organisation de la défense de la France à Strasbourg
par Anne-Françoise **TISSIER**, Sous-Directrice des droits de l'Homme à la Direction des Affaires juridiques du Ministère des Affaires Etrangères
- Le suivi de l'exécution des arrêts français depuis 1998
par Elisabeth **LAMBERT-ABDELGAWAD**, Chargée de recherche CNRS, UMR de droit comparé de Paris 1

17 heures 30-18 heures 15 : Débats et premières conclusions

VENDREDI 21 MARS 2008

Faculté Jean Monnet à Sceaux

Salle des colloques G. Vedel – Bât. G

Les arrêts rendus en 2007

9 heures : Ouverture

Mme la Présidente de l'Université Paris-Sud (Paris XI)
M. le Doyen de la Faculté Jean Monnet à Sceaux

9 heures 30-10 heures 30

- La Cour européenne des droits de l'Homme vue du Palais Royal
par Bruno **GENEVOIS**, Président de Section au Conseil d'Etat
- La contribution des arrêts français à Strasbourg à l'évolution du droit pénal et de la procédure pénale en France depuis 1998
par Jacques **FRANCILLON**, Professeur émérite à l'Université Paris Sud (Paris XI)

10 heures 30-11 heures : Débats

11 heures-11 heures 40

Entrée et éloignement des étrangers

- Le droit d'asile et l'octroi du statut de réfugié
(arrêt *Gebremehdin [Gaberamadhien]* du 26 avril 2007)
par Me Michel **PUECHAVY**, Avocat au Barreau de Paris
- Expulsion et violation virtuelle de la Convention
(arrêt *Sultani* du 20 septembre 2007)
par Catherine-Amélie **CHASSIN**, Maître de Conférences à l'Université de Caen

11 heures 40-11 heures 50 : Débats

11 heures 50-12 heures 30

La Convention européenne et le respect de l'intérêt de l'enfant

- L'enlèvement d'enfant et la Convention de La Haye de 1980
(arrêt *Maumousseau et Washington* du 6 décembre 2007)
par Marie-Gabrielle **MERLOZ**, Premier conseiller de Tribunal administratif, détachée à la sous-direction des droits de l'Homme, Ministère des Affaires étrangères

Applicabilité de l'article 6 et équité de la procédure

- Les exigences du droit européen et le droit au recours effectif : l'exemple des mesures pénitentiaires
(arrêts du Conseil d'Etat *Planchenault* et *Boussouar* du 14 décembre 2007)
par Mattias **GUYOMAR**, Maître des requêtes au Conseil d'Etat, Professeur associé à l'Université Paris Sud (Paris XI)

12 heures 30-12 heures 45 : Débats

12 heures 45-14 heures 30 : Déjeuner

14 heures 30-15 heures 10

Applicabilité de l'article 6 et équité de la procédure (suite)

- L'équité de la procédure pénale : formalisme et droit d'accès au juge pénal
(décision *Turcon* du 30 janvier 2007, arrêts *Baucher* du 24 juillet 2007 et *Walchli* du 26 juillet 2007)
par Olivier **BACHELET**, Doctorant et enseignant à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- L'applicabilité de l'article 6 et l'équité de la procédure en matière administrative : autonomie du disciplinaire ; non communication de documents.
(décision *Mouillet* du 13 septembre 2007 et arrêt *Asnar* du 18 octobre 2007)
par Nora **KADOUCCI**, Doctorante à l'Université Paris Sud (Paris XI)

15 heures 10-15 heures 20 : Débats

15 heures 20-16 heures

Liberté d'expression et liberté de la presse

- Les affaires des *Oreilles du Président*, *Erignac* et du *Procès de Jean-Marie Le Pen*
(arrêts *Dupuis et autres* du 7 juin 2007, *Hachette Filipacchi Associés* du 14 juin 2007 et *London, Otchakovsky-Laurens et July* du 22 octobre 2007)
par Sandrine **GIL**, Magistrat, Chef du Bureau des questions juridiques et du contentieux, S.A.E.I., Ministère de la Justice

La Convention européenne et l'activité politique des citoyens

- Le financement des partis politiques et la distribution de tracts durant la campagne électorale
(arrêts *Parti nationaliste basque-Organisation régionale d'Iparralde* du 7 juin 2007 et *Desjardin* du 22 novembre 2007)
par Hélène **TIGROUDJA**, Professeur à l'Université d'Artois

16 heures-16 heures 15 : Débats

16 heures 15-16 heures 55

Défense de l'environnement

- Les associations de défense de l'environnement devant la Cour de Strasbourg
(arrêt *Collectif national d'information et d'opposition à l'usine Melox – Collectif Stop Melox et Mox* du 12 juin 2007)
par Me Arnaud **GOSSEMENT**, Avocat au Barreau de Paris

La Convention européenne et le respect de l'intérêt de l'enfant

- La vie familiale et les convictions religieuses
(arrêt *Schmidt* du 16 juillet 2007)
par Marie **SIRINELLI**, Premier conseiller de Tribunal administratif, détachée à la sous-direction des droits de l'Homme, Ministère des Affaires étrangères

16 heures 55-17 heures 15 : Débats

17 heures 15-17 heures 30 : Conclusions



Accès : RER B, station Robinson - Autobus 192, 198, 128, 395

Colloque organisé avec le soutien :

- de l'Institut d'études de droit public (I.E.D.P.)
- de l'Institut d'Etudes judiciaires (I.E.J.)
- des Masters 2 Droit Public et Droit Processuel
- de l'Ecole doctorale
- du Conseil scientifique de la Faculté
- et de l'Institut international des droits de l'Homme et de la Paix (Caen-Florence) [association de préfiguration]

Validation en formation continue pour les avocats :

Inscriptions pour les avocats : Me Christophe PETTITI

20 mars 2008 : Maison du Barreau, Paris

21 mars 2008 Faculté Jean Monnet à Sceaux

Organisateurs du colloque

Professeur Paul TAVERNIER
 Directeur du CREDHO-Paris Sud
 mél credho@credho.org
 site : www.credho.org/

et Me Christophe PETTITI
 Secrétaire général de l'IFDHBP
 mél. chpettiti@pettiti.com

Coordination du colloque

Mme Claire BAZIN
 Faculté Jean Monnet
 54, boulevard Desgranges - 92331 Sceaux Cedex
 tél. 01 40 91 17 96 - fax 01 40 91 18 56 - mél claire.bazin@u-psud.fr



de Formation en Droits de l'Homme du Barreau de Paris
 Fondé sous le haut patronage de l'UNESCO et de l'Ordre des Avocats du Barreau de Paris
 Centre Louis PETTITI



**CENTRE DE RECHERCHES ET D'ETUDES SUR LES DROITS DE L'HOMME
 ET LE DROIT HUMANITAIRE (CREDHO)**

**INSTITUT DE FORMATION EN DROITS DE L'HOMME DU BARREAU DE PARIS
 (IFDHBP)**

QUATORZIÈME SESSION D'INFORMATION

**La France et la Cour européenne des droits de l'Homme
 1998-2008 : une décennie d'application du Protocole XI**

**sous la présidence de
 M. Jean-Paul COSTA**

Président de la Cour européenne des droits de l'Homme

avec la participation de

**Me Christian CHARRIÈRE-BOURNAZEL
 Bâtonnier du Barreau de Paris**

M. Bruno GENEVOIS

Président de Section au Conseil d'Etat

JEUDI 20 et VENDREDI 21 MARS 2008

